



Disraeli

AVIS PUBLIC

Budget 2026

Programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE DE LA VILLE DE DISRAELI,

QUE, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), lors d'une session extraordinaire du Conseil de la Ville de Disraeli, session convoquée spécialement et qui sera tenue le **lundi 15 décembre 2025 à 19 heures** au lieu ordinaire des sessions, soit au 310 rue Laurier, les membres du Conseil prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires préparé pour la prochaine année financière et le programme des immobilisations pour les trois années financières subséquentes et adopteront, s'il y a lieu, le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

DONNÉ ET AFFICHÉ À DISRAELI, CE 18^e jour du mois de novembre 2025.



Kim Côté
Directrice générale et greffière

Certificat de publication

Je soussignée, Kim Côté, directrice générale et greffière de la Ville de Disraeli, certifie que j'ai publié le présent avis sur le site Internet de la ville au www.villededisraeli.ca et affiché une copie à l'hôtel de ville, ce 18^e jour du mois de novembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18^e jour du mois de novembre 2025.



Kim Côté
Directrice générale et greffière